

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 19

Artikel: La féminine comédie : [1ère partie]

Autor: Thévoz, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

19 mai 1962 - N° 19

Paru le troisième samedi du mois

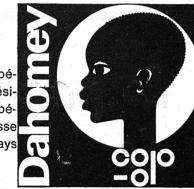
50^e année

Rédacteur responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
Mlle H. Zwahlen
8, rue du Vieux-Billard
Genève
Tel. (022) 32 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7,75
y compris les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

SOMMAIRE

- Page 2 : La page des consommatrices.
Page 4 : 6^e assemblée de l'Alliance de sociétés féminines suisses.
Page 5 : Au sein de l'Union européenne féminine.
Page 6 : Le malaise entre maîtresses de maison et « volontaires ».

La féminine comédie

L'ENFER

Bal ouvert ! Le soleil ? Pas encor levé !
Et la lune ? Il y a lurette
Qu'on n'a plus regardée !
La terre tourne, tourne, tourne
Comme la tête,
Un recommandement de recommencement
Perpétuel
A être fou.
Ce matin, comme les autres matins,
Vous avez repoussé le sommeil
Comme une couverture trop royale
Pour votre faible condition humaine,
Vous vous êtes repoussée vous-même
Parce que vous êtes la Femme.
On dit que le Juif est errant
D'un pôle du monde à l'autre pôle du monde,
Vous êtes, vous, condamnée à danser l'enfer
D'un coin à l'autre de l'appartement,
D'un coin à l'autre de la rue pleine d'empo
[plettes]
Où des condamnées comme vous sont toujours
D'en finir [pressées]
En n'y parvenant jamais.
C'est le petit matin, c'est l'heure du duel,
Le redépart à zéro devant la première assiette
[sale],
Le premier couteau, les premiers récipients où
Les bols [le sacre colle],
A relaver, à rassuyer, à reclasser,
En ordre,
Et puis à ressortir
Pour les suivants que l'on entend déjà se réveiller :
Les enfants !
Ils sont beaux comme gouttes de rosée :
A-t-on encore le temps de les regarder
Quand on n'a même pas vu voir la lune ?
Ils sont turbulents comme des victoires :
A-t-on le goût de les entendre
Quand on est déjà tendu pour l'enfer quo
[tidiens] ?
On ne sait jamais par quel bout commencer,
Par les enfants ou par les chambres,
Par les habits à repriser
Avant le départ pour l'école,
Par la toilette ou le déjeuner
Ou les deux à la fois,
La toilette des autres, bien sûr,
Et le déjeuner des autres !
A-t-on le temps de penser à soi
Dans l'enfer domestique ?
Votre cerveau se tend
Chaque jour un peu plus
Pour résoudre les problèmes,
Problèmes d'imagination surhumaine,
D'économie,
De mémoire,
De génie,
D'observation,
De rapidité dans les courses,
Car il faut courir la rue des condamnées,
La rue pleine d'empllettes
Où, comme vos conseurs, vous êtes toujours
D'en finir [pressée]
Avec le boucher,
Avec le boulanger,
Avec l'épicier et les files
De ménagères surmenées,
Avec les stations debout dans les boutiques
[encombrées]
Et les trolleybus-boîtes à sardines,
Avec vos varices et vos cors aux pieds,
Avec le poids des sacs et des paniers
Qui vous sciennent les doigts
Et vous sciennent les côtes
Et vous sciennent vos nerfs
Déjà usés.

(Suite en page 3)

(Suite en page 3)

C'est alors que M. Jean Monnet, président de la haute autorité de la C.E.C.A (le pool charbon-acier) s'avisa de rechercher l'intégration continentale sur le plan économique tout d'abord, l'intégration politique devant nécessairement en résulter dans un stade ultérieur. Au cours des deux années qui suivirent, cette idée nouvelle fut abondamment discutée ; lors des conférences de Messine, de Venise et de Bruxelles, notamment. On tenta également d'entendre sur la création d'une zone de libre échange de caractère apolitique à laquelle tous les pays de l'Europe libres auraient à participer. Cette for-

mule fut écartée, la création d'un marché commun devant être, dans l'esprit des promoteurs de l'intégration continentale, la première étape de l'association politique envisagée à plus longue échéance. C'est dans cet esprit que, le 25 mars 1957, les ministres plénipotentiaires de la France, la République fédérale allemande, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, signèrent à Rome un traité créant une Communauté européenne, cette C.E.E, dont il était question au début de ces lignes.

Le but du traité de Rome est de créer entre les Etats signataires une union douanière totale ; autrement dit une unité économique, un Marché commun au sein duquel les marchandises et les hommes pourront circuler librement. Les douanes nationales devraient ainsi être abolies entre les Six tandis qu'un tarif douanier commun sera instauré face aux pays tiers. Ce bouleversement des structures économiques des Etats membres devant nécessairement s'accompagner d'une certaine égalisation des conditions de production et d'un harmonisation des législations nationales, une période de transition étant prévue à partir de l'entrée en vigueur du traité de Rome. Elle débute le 1er janvier 1959, date à laquelle une première réduction de 10 % des tarifs douaniers entre les Six fut appliquée ; plusieurs autres suivront depuis lors.

La discrimination ainsi créée à l'égard des autres pays amena les Etats européens, exclus de la C.E.E., à se grouper de leur côté pour mieux défendre leurs intérêts jusqu'au moment où une formule d'accord avec le Marché commun pourrait être trouvée. Ainsi fut signée le 20 novembre 1959, à Stockholm, la convention instituant l'A.E.L.E, l'Association européenne de libre échange, à laquelle participent la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal et la Suisse. L'objectif des « Sept » était de créer un groupe purement économique, au sein

duquel chaque Etat conserverait sa liberté à l'égard des pays tiers, mais qui chercherait à s'organiser au même rythme que la C.E.E. afin d'être mieux en mesure de négocier ultérieurement un accord avec elle. L'A.E.L.E. n'était ainsi qu'une solution provisoire. Et insuffisante : pour la Suisse notamment, dont les échanges avec les Six sont un multiple de ceux avec les Sept. Au surplus, il est clair que cette ségrégation de l'Europe occidentale comporte de sérieux inconvénients et qu'un rapprochement entre les deux groupes s'imposera à plus ou moins brève échéance. Aussi les prises de contacts, les sondages et les négociations officieuses n'ont-ils pas cessé au cours de ces dernières années entre les diverses capitales des Treize (Six et Sept). Elles ont abouti, il y a quelques mois, à un fait nouveau : la décision prise par la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun. Décision qui peut être, du point de vue strictement helvétique, jugée de façon très différente selon que l'on considère qu'il s'agit là d'un « lâchage » de l'A.E.L.E. ou, au contraire, d'un premier pas fait en vue du rapprochement entre les Six et les Sept.

Il faudra de la patience, beaucoup de patience...

Ce bref — trop bref — résumé historique permet cependant de voir à peu près comment la situation a évolué. Les Sept — dont nous sommes — voudraient trouver une formule d'accord sur le plan strictement économique. Les Six exigent, en principe, une adhésion pure et simple au traité de Rome, redoutant tout ce qui pourrait affaiblir la portée de ce document. Les négociations officielles engagées depuis l'automne dernier cherchent à déterminer comment les intérêts particuliers du Royaume-Uni et du Commonwealth britannique peuvent être pris en considération par des clauses de sauvegarde... lesquelles — espérons-le — pourraient être un jour invoquées par les autres membres de l'A.E.L.E. Jusqu'ici, ces négociations n'ont pas abouti à des résultats précis. Les points d'achoppement sont nombreux. Il faudra s'armer de patience. Et si les optimistes estiment qu'un pas décisif pourra être franchi jusqu'à cet automne, rien n'est moins certain. D'autre part, il ne faut pas oublier que même si le gouvernement britannique obtient gain de cause, la Suisse n'en tirerait pas automatiquement le bénéfice, son cas étant très différent. La neutralité de notre pays, à laquelle il ne saurait être question de renoncer actuellement pour s'intégrer dans la nébuleuse européenne ; la structure fédérale

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Alors maître déclare

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Génie

34, Marché NOUVEAUTÉS

Tél. 25 6200

Extrait vitaminé

Bévita
pour assaisonner et tartiner

Levure vitaminée

Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines